

# Compte-rendu de l'Assemblée générale extraordinaire de l'ALD du 25 mars 2025

---

L'Assemblée générale extraordinaire a eu lieu à l'amphithéâtre du CHL.

24 membres étaient présents et 23 membres étaient représentés par procuration.

La présidente, Sylvie Paquet a présenté les modifications apportées aux statuts pour la mise en conformité à la nouvelle loi du 7 août 2023 sur les asbl. et fondations.

L'objet de l'association a été reformulé pour adopter un langage plus actuel et scientifiquement plus précis. Aucun changement de fond n'a été apporté.

Le principal changement concerne la création de deux catégories de membres : les membres actifs et les membres adhérents.

Les membres actifs participent activement à la vie associative et disposent d'un droit de vote. Tout membre peut devenir membre actif sur simple demande.

Les membres adhérents ont les mêmes droits que les membres actifs, à l'exception du droit de vote.

Parmi les autres modifications figurent :

- L'introduction d'un délai de démission en cas de non-paiement des cotisations.
- La limitation du montant de la cotisation annuelle à un maximum de 50 €.
- La fixation d'une durée de mandat des membres du conseil, désormais établie à 3 ans.

Le quorum de deux tiers de membres nécessaires pour l'approbation de statuts n'était pas atteint (27 membres présents pour un nombre total de 1.122) et les nouveaux statuts n'ont pas pu être approuvés. Une deuxième assemblée générale extraordinaire devra être organisée.

# Compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire de l'ALD du 25 mars 2025

---

L'Assemblée générale extraordinaire a été suivie par l'Assemblée générale ordinaire.

31 membres étaient présents

## **Allocution de la présidente**

Dans son mot d'ouverture, la présidente Sylvie Paquet a souhaité la bienvenue aux membres présents et a remercié la direction et l'équipe technique du CHL pour la mise à disposition de l'auditoire et leur soutien pour l'organisation logistique. Elle s'est réjouie de pouvoir à nouveau s'adresser aux membres présents en tant que présidente, après l'avoir fait pendant de nombreuses années comme chargée de direction.

L'année 2024 a été marquée par une évolution constructive, avec un renouvellement partiel des équipes au sein du conseil d'administration et de la Maison du Diabète. Le conseil d'administration de l'ALD s'est principalement concentré sur la révision des statuts et a également élaboré un document relatif à la gouvernance de l'association, qui n'existait pas auparavant, afin d'assurer le bon fonctionnement futur et une position juridique adéquate.

L'équipe de la Maison du Diabète s'est également renforcée et rajeunie. La nouvelle directrice, Jessica Durbach, a introduit des initiatives nouvelles dans les activités. Sylvie Paquet constate avec plaisir que son travail est poursuivi avec dynamisme par une équipe engagée qu'elle remercie pour son implication.

Cependant, comme beaucoup d'asbl, l'ALD fait face à un défi concernant le renouvellement des membres. Les nouveaux statuts permettront d'évaluer combien souhaitent rester « membres actifs » et participer à l'organisation de l'association. Il apparaît donc nécessaire d'apporter un nouvel élan et de moderniser l'association. L'organisation prochaine d'un atelier de réflexion ainsi qu'une enquête en ligne auprès des membres ont déjà été envisagés à cet effet.

La collaboration avec le Cercle des Associations de Patients (CAPAT) a apporté des expériences enrichissantes, notamment pour le projet patient-partenaire, initiative que l'ALD envisage également de relancer dans les mois à venir.

De nombreux défis restent donc à relever. Sylvie Paquet se félicite de pouvoir compter sur un comité engagé et conclut en remerciant tous les collaborateurs et bénévoles pour leur engagement ainsi que leur esprit collaboratif.

## **Rapport d'activité 2024 de la Maison du Diabète et de l'ALD**

En l'absence de la chargée de direction Jessica Durbach pour cause de maladie, Kerstin Haller, infirmière à la Maison du Diabète a présenté les moments-clés de l'année écoulée.

- Augmentation du nombre d'accueils : 1 031 réalisés.
- Augmentation des consultations : 636 réalisées en 2024.
- Introduction d'un nouveau catalogue de formations, d'un cadre scientifique structuré et d'une stratégie pour les années 2025–2028.
- 162 professionnels de santé formés (contre 150 en 2023).
- Participation à trois congrès internationaux (SFD, DDG, EUSPR).
- Renforcement de la communication : 10 925 visites du site, 4 newsletters, 2 conférences, 3 émissions radio, 2 podcasts, 4 périodiques.
- 8 stands d'information avec dépistage.

Ensuite, Sylvie Paquet a présenté les principales activités de l'association :

- Journée Mondiale du Diabète : Soirée-conférence (90 participants) et Marche des 10 000 pas (533 participants).
- Projets Mali : formations pour professionnels de santé et journées d'éducation pour patients et leurs familles, soutien de 1 200 enfants (1 585 en 2023).
- Projet Insulin for Life : envoi de deux colis au Mali.
- Partenariat avec Médecins du Monde : 11 patients pris en charge.
- Activités sociales et culturelles variées.

Évolution de l'association :

- 102 nouveaux membres (contre 89 en 2023).
- Total des membres fin 2024 : 1 122 contre 1 185 fin 2023, ce qui s'explique par le fait qu'en 2023, il n'y a pas eu de radiations de membres non à jour de leur cotisation.

## Projets pour 2025

Kerstin Haller a également présenté la stratégie 2025–2028 de la Maison du Diabète, articulée autour de six objectifs prioritaires :

1. Augmenter la visibilité et la notoriété.
2. Accroître l'accessibilité à l'éducation thérapeutique.
3. Structurer un parcours patient fondé sur des preuves.
4. Renforcer la collaboration avec les professionnels de santé.
5. Optimiser la collecte et l'analyse de données.
6. Développer la coopération transfrontalière (projet Interreg).

Projets ponctuels :

- Conférence « Diabète et travail ».
- Marche des 10 000 pas à Dudelange (09.11).
- Journée Mondiale du Diabète 2025.

|   |
|---|
| Le rapport d'activité et les projets pour 2025 sont approuvés par applaudissements. |
|---|

## **Bilan, rapport de gestion financière 2024 et prévisions budgétaires 2025**

Le trésorier, Patrice Garcia, a présenté le bilan financier :

- L'actif a augmenté de 44.797 €, 25.470 € sur les comptes bancaires, 19.328 € dans les comptes transitoires pour les effets à recevoir.
- Le passif a également augmenté de 43.887 €, surtout au niveau des autres passifs, dû au bénéfice de l'exercice et à cause d'un retard de paiement des cotisations sociales.
- Les recettes ont augmenté et s'élèvent à 623.053 €, principalement par une hausse des activités propres (consultations), ainsi que des subventions publiques et des dons.
- Les dépenses, qui s'élèvent à 612.661 €, s'expliquent par une légère augmentation des salaires (augmentation horaire du poste infirmier), ainsi que d'une augmentation des frais de fonctionnement et de loyer.
- L'exercice 2024 se clôture par un résultat positif de 10 392 €
- Le budget prévisionnel pour 2025 prévoit des dépenses d'environ 555.000 € et des recettes de 575.000 € et devrait donc rester en équilibre.

### **Rapport des réviseurs de comptes**

Aucun des réviseurs de comptes n'ayant pu être présents, Sylvie Paquet confirme que les comptes ont été contrôlés et le bilan approuvé le 20 mars par Mesdames Ricky Goslings et Eliane Rennel, les 2 réviseurs de comptes, en présence de Monsieur Patrice Garcia et d'elle-même.

La nouvelle loi prévoit que les associations reconnues d'utilité publique, comme l'ALD, doivent désormais faire approuver leurs comptes par un réviseur d'entreprise agréé. Le mandat des réviseurs de comptes n'est donc pas prolongé et le choix du réviseur d'entreprise sera soumis pour approbation lors de la prochaine assemblée générale.

|  |
|--|
| Le bilan et le rapport de gestion financière 2024, ainsi que les prévisions budgétaires 2025 sont approuvés par applaudissement. |
|--|

## Élection du nouveau conseil d'administration

Deux membres ne souhaitent pas renouveler leur mandat, mais restent disponibles pour apporter leur expertise au besoin : Edward Bruin et Nicole Kettels. Sylvie Paquet les remercie pour leur engagement.

Sont réélus pour trois ans :

Sylvie Paquet, Larry Bonifas, Henry Schröder-Castendyck, Patrice Garcia, Catherine Atlan, Roger Behrend, Nicolas Bonnet, Louis de Schorlemer, Léa Manenti, Annaëlle Nahon, Myriam Rochdi, Michel Schmitz, Liliane Schmitz-Weyer.

La décharge de l'ancien comité et l'élection du nouveau conseil d'administration sont approuvées par applaudissements.

## Clôture

L'assemblée générale a été clôturée et suivie par une conférence du Dr Guy Fagherazzi (LIH) sur le rôle de la voix dans le dépistage et la gestion du diabète.

La soirée s'est terminée par un verre de l'amitié.

Rapport approuvé par le CA de l'ALD, le 19 mai 2025.